



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
— Vallon-Pont-d'Arc

CREPS Auvergne Rhône Alpes

BP 38

07150 VALLON PONT D'ARC

Tél. 04 75 88 15 10

Fax 04 75 37 17 69

SELECTION D'ENTREE EN FORMATION

DEJEPS mention « SPELEOLOGIE »

Session 2023 / 2024

Ce document a pour but de sélectionner les candidats à la formation en fonction de leur projet professionnel et de leur expérience dans la pratique de la spéléologie.

Cette sélection est indépendante des Tests d'Exigences Préalables.

La sélection a pour objectif de s'assurer des capacités des candidats à suivre le cursus dans de bonnes conditions. La sélection se fait sur la base de ce dossier envoyé avec l'inscription et d'un entretien dont voici les attendus :

- Une présentation du projet professionnel : pourquoi choisir le métier de monitrice / moniteur de spéléologie ? dans quelle finalité ?
- Une présentation de l'intention de projet ⁽¹⁾ en vue de l'acquisition des UC1 (*concevoir un projet*) et UC2 (*coordonner un projet*) : le candidat doit se poser la question des thématiques qui l'attirent ;
- La présentation des structures de stages en entreprise et des tuteurs ou tutrices ⁽²⁾ identifié-e-s : cela pour inciter le candidat à commencer à se constituer un réseau professionnel et optimiser l'alternance ;
- Plusieurs questions visant à vérifier l'expérience dans la pratique de la spéléologie au-delà des épreuves techniques des TEP. L'équipe de formation du CREPS est très attachée à la polyvalence de pratique, la richesse des expériences, la connaissance du milieu et la culture de l'activité des candidats.

⁽¹⁾ Trois « types » de projet peuvent être présentés :

- Installation personnelle : je souhaite m'installer sur un territoire déterminé pour développer mon métier de moniteur(trice) de spéléologie. (*Quel territoire, quels publics, quels produits*)
- Développement, amélioration d'une structure existante : une entreprise, un bureau de moniteurs(trices) propose déjà de la spéléologie (*ou pas*) comment puis-je améliorer leur offre (nouveaux produits, amélioration du parc matériel...)
- Projet structurant pour la discipline : souvent en lien avec le milieu professionnel ou fédéral (*pérennisation d'un site de pratique, réalisation d'une action de communication pour améliorer la visibilité des pros...*)

⁽²⁾ La formation au DEJEPS Spéléologie est une formation qui repose sur le principe de l'alternance entre formation en centre et en entreprise. Dans ce cadre il vous faudra impérativement un tuteur(trice) lors de votre inscription.

Voir la liste des tuteurs(trices) proposées, cette liste est ouverte, vous pouvez proposer quelqu'un d'autre.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel en exercice titulaire du DEJEPS pour échanger avec lui sur son expérience (*vivement conseillé*).

Nom et Prénom du candidat :

1/ Présentation du projet professionnel (en complément de la lettre de motivation)

2/ Intention de projet en vue de la certification des uc1 et uc2

3/ Structure(s) de stage et tutrice(s) / tuteur(s) envisagé(s)

4/ Je présente ma pratique d'autres sports de nature et mes connaissances du milieu naturel

6/ Autres éléments que vous souhaiteriez communiquer au jury